

Communiqué de Presse

Sperian Protection : Projet d'offre publique d'achat volontaire de Cinven

- **Le conseil d'administration confirme le caractère amical du projet**
 - **Prix d'offre proposé : 70€ par action (coupon attaché)**

Paris, le 31 mars 2010

Le conseil d'administration de Sperian Protection s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Henri-Dominique Petit afin de prendre connaissance des termes du projet d'offre publique d'achat volontaire que Menelas France SAS, société détenue à 100% par le fonds d'investissement Cinven, a l'intention de déposer sur les actions Sperian Protection d'ici la fin du mois d'avril.

L'équipe de direction de Sperian Protection accueille favorablement cette offre d'un partenaire financier qui accompagnera le développement futur du Groupe aux côtés d'Essilor et de Madame Dalloz. Cinven souhaite soutenir la stratégie engagée par l'équipe de direction de Sperian Protection fondée sur la croissance organique mais également, le cas échéant, sur la réalisation d'opérations de croissance externe.

Le prix d'offre proposé par Menelas France SAS est de 70€ (coupon attaché) par action Sperian Protection, soit une prime de 16% sur le cours de clôture du 30 mars 2010, une prime de 24% sur la moyenne du cours pondéré des volumes sur un mois et de 31% sur la moyenne trois mois.

Dans le cadre de ce projet, Cinven et Essilor (ce dernier détenant actuellement 15,05% du capital et 23,21% des droits de vote), d'une part, et Cinven et Madame Ginette Dalloz (cette dernière détenant actuellement directement et indirectement 13,21% du capital et 20,38% des droits de vote) d'autre part, ont conclu des accords aux termes desquels Essilor et Madame Ginette Dalloz se sont engagés à apporter en nature leurs actions Sperian Protection à Menelas France SAS, sur la base d'un prix de 70 € par action Sperian Protection, sous réserve du succès de l'offre.

Le conseil d'administration, après l'examen du projet de Cinven, confirme le caractère amical de cette opération. Elle offrira aux actionnaires qui le souhaitent une option de sortie à des niveaux de prime significatifs sur le cours de bourse. Dans ce contexte, le conseil a accordé à Cinven une période d'exclusivité jusqu'au 30 avril 2010.

Le conseil d'administration de Sperian Protection prend note que :

- le dépôt à l'AMF de l'offre de Menelas France SAS est notamment conditionné à l'obtention (i) de l'avis motivé du conseil d'administration sur le projet d'offre sur la base en particulier des conclusions de l'expert indépendant et (ii) de l'accord des banques de financement de Sperian Protection ;
- l'ouverture de l'offre publique d'achat sera soumise à l'accord du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi au titre de la réglementation sur le contrôle des investissements étrangers et le succès de l'offre sera conditionné à un taux d'apport de 57% du capital social y compris les actions détenues par Essilor et Madame Ginette Dalloz (directement et indirectement).

Communiqué de Presse

Enfin, le conseil d'administration prend note que Menelas France SAS n'a pas l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire sur les titres Sperian Protection à l'issue de l'offre.

Conformément à l'article 261-1 du règlement général de l'AMF, le conseil d'administration a nommé le cabinet CDL, représenté par Monsieur Dominique Ledouble en qualité d'expert indépendant.

Le conseil d'administration rendra son avis motivé sur l'offre une fois obtenu le rapport de l'expert, la documentation complète relative à l'offre, y compris le projet de note d'information de Menelas France SAS, et l'accord des banques de financement et devrait intervenir d'ici fin avril.

A propos de Sperian Protection

Sperian Protection est le leader de référence des Equipements de Protection Individuelle (auditive, oculaire, respiratoire, antichute, gants, vêtements et chaussures), résolument tourné vers l'international. Le Groupe offre des produits innovants adaptés aux environnements à risque pour que chacun, dans les industries et les services, travaille en confiance.
www.sperian.com

Relations investisseurs

Véronique Boca
Tél. +33 (0)1 49 90 79 74
InvestorRelations@sperian.com

Relations presse

Christophe Mathy
Tél. +33 (0)1 49 90 79 72
cmathy@sperian.com
Burson•Marsteller
Jonathan Ganem
Tél. +33 (0)1 41 86 76 28